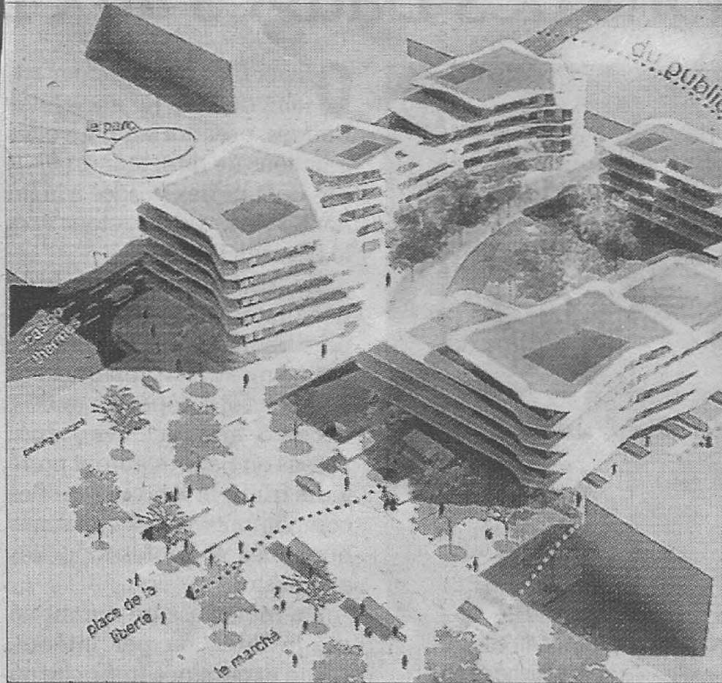


CHALLES-LES-EAUX

Le projet "CIS-promotion" adopté par le conseil



Un cœur de "village" toujours niché dans un flot de verdure...

En adoptant jeudi soir le projet centre-ville "CIS Promotion-Patey architectes", le conseil municipal a enfin fait franchir une étape importante à la restructuration du centre-ville.

« Dommage » regrettait cependant Michel Arnaud, le 1^{er} adjoint, que l'opposition soit restée de nouveau dans l'abstention pour non-mention d'un possible maintien de l'ancien bâti dans le cahier des charges.

Mais avant, le maire avait présenté les 5 projets restés en lice après une première sélection, insistant sur l'aide apportée par la commission d'urbanisme chargée de l'assister. Il donnait ainsi tant les points positifs que négatifs des différents projets, rédhitoires mé-

me pour certains.

Un projet d'envergure sur 42 mois de travaux

Le projet CIS adopté proposera donc sur près de 1 250 m² une quinzaine de commerces, 107 logements dont 31 sociaux sur 8 500 m² de Shon, 134 places de parking, arrêts minutes proche des commerces... Avec pour ligne directrice, une grande perméabilité des zones et priorité aux cheminements "doux". La durée des travaux est estimée à 42 mois.

Autre dossier important : changer la destination de la zone des Sétéreés. De commerciale au départ passée à une zone propre à accueillir une maison de retraite pour personnes dépendantes et atteinte de la maladie d'Alzhei-

mer, mais aussi en 2 ans, une nouvelle Maison d'enfants (thermal et soins contre l'obésité). Une partie des terrains est déjà acquise, d'autres sont en cours de négociation. D'où cette modification de POS préalable à une possible demande de DUP auprès du préfet qui fut ainsi votée à l'unanimité.

Et pour finir, Chambéry-Métropole l'abandonnant, le conseil acceptait une reprise d'un nécessaire service de fourrière automobile.

On terminait sur une potentielle nouvelle gestion du Maraîs des Noux, site Natura 2000. L'ensemble du conseil suivait le maire pour un statu quo, et demandait des informations complémentaires.